

## **Premier conseil d'école Mardi 9 novembre 2021**

1. Rappel des règles de fonctionnement de CE, présentation des membres résultats des élections

Elections : une seule liste et peu de parents qui ont participé au vote des parents d'élèves.

2. Bilan de rentrée

Effectifs : 27 PS

15 MS

22 GS

30 CP

30 CE1

22 CE2

33 CM1

27 CM2

Total 206 élèves

3. Révision et adoption du règlement intérieur

Voté à l'unanimité

4. Projets de classe

**Escalade pour l'élémentaire**

C'était un gros projet de début d'année. Il s'est terminé avec les sorties en pleine nature qui se sont bien passées. Les élèves ont beaucoup apprécié ce projet. Le financement a été partagé pour 50% par la mairie et à 50% par le sou des écoles. Le coût total a été de 6 000 €

**Expérience Blob en élémentaire**

Nous avons mené une expérience conjointement avec Thomas Pasquet sur un organisme unicellulaire nommé blob.

**Théâtre** du CP au CM2 les malheurs de Sophie pour l'élémentaire en décembre en attente de financement par le sou des écoles, une participation de 2€ par élève sera demandée aux parents pour l'entrée pour la place et le transport financé par la mairie (2 bus).

**CME, délégués de classe**

Le Conseil municipal des enfants sera renouvelé cette année

4 conseillers par niveau (2 filles, 2 garçons) du CE2 au CM2

Le maire et les élus en charge des jeunes conseillers vont passer dans les classes la semaine prochaine pour présenter le CME

29 novembre affichage des professions de foies

13 décembre élections en Mairie

08 janvier cérémonie du CME en Mairie

Présentation du CME lors des vœux du maire le 23 janvier

### **Projet musique maternelle et élémentaire**

En élémentaire, travail sur le thème des émotions.

**Projet sur les émotions** : dans toutes les classes afin d'améliorer le vivre ensemble

Bibliothèque PNI

Reprise de la bibliothèque pour les maternelles et élémentaires en décembre : une fois par mois les premiers lundis de chaque mois pour les maternelles et les premiers vendredis pour les élémentaires

Participation au prix Nord Isère

### **Piscine :**

La piscine de Villette passe sous le contrôle de Vienne Condrieu Agglomération.

La piscine de Vienne est en travaux pour l'instant l'école de Septème ne s'est pas positionnée lors du premier semestre. Nous nous positionnerons lors du deuxième semestre. Priorité régionale au CP et CE1.

**Classe de neige** devrait se dérouler du 7 au 11 mars à Valloire

Une réunion d'information est prévue la semaine prochaine.

**Le tri des déchets** : intervention de Vienne Condrieu Agglomération sur les classes d'élémentaires.

Le département propose des **vendredis climatiques** : travail sur un thème et mise en commun sur un blog ou padlet pour les CM2

**Nouvelle station d'épuration** éventuellement à prévoir

**Foot à l'école** sera peut-être reconduit en élémentaire

**Projet expérience sciences** : une association propose de venir faire des expériences dans la classe avec du matériel : 1200€ pour les 8 classes : en attente de savoir si on a le budget sur la coopérative scolaire. Nous n'avons eu que 54% de participation des familles cette année alors que l'assurance obligatoire de l'école s'élève à un coût de 502.90€ soit  $1136 \text{ €} - 502.90 \text{ €} = 633.10 \text{ €}$

## **5. Poste d'aide administrative /service civique / AESH**

Nous avons Loris comme service civique qui a une bonne approche avec les élèves

2 AESH : Christelle 18h (MS/GS, CP/CE1 et CM1) et Cécile 12h dans la classe des CM2

## **6. Plan équipement informatique de l'école**

Remerciement pour le vidéo projecteur installé dans la classe des CE2-CM1

## **7. Sécurité à l'école**

Exercice d'évacuation incendie : à venir

PPMS intrusion : fait en octobre : exercice de confinement des enfants

## **8. Point sur la coopérative scolaire**

206 élèves et que 54% de participation des familles à la cotisation pour la coopérative

Cotisation à l'OCCE : 2,35 par élève (502,90€), elle est obligatoire et tient lieu d'assurance également.

## **9. Inscription cantine, périscolaire**

A 16h30, si l'élève n'a pas de parent présent, l'enfant ne va pas systématiquement à la garderie. Le parent doit impérativement prévenir par mail ou téléphone afin de demander que leur enfant soit pris en garderie.

## **10. Questions diverses**

Gouter « fruits » du vendredi matin : à voir en janvier en fonction des conditions sanitaires

### **Réponses aux questions des parents d'élèves**

Un groupe de CM1 en récréation de la cantine parle mal aux enfants de CE1, les CE1 ne peuvent pas avoir de ballon pour jouer au foot. Les enseignantes n'étaient pas du tout au courant car les élèves n'en avaient pas parlé.

Bien informer les parents sur le fonctionnement du système de remplacement au jour le jour. Dès qu'un enseignant est absent, il en informe la circonscription qui envoie un remplaçant s'ils en ont un mais parfois ils n'en ont plus. Autant que possible l'enseignant absent transmet ses consignes mais parfois c'est impossible.

Aucune des réunions ne s'est chevauchée, incompréhension totale de la part de l'équipe enseignante.

Les listes de fournitures correspondent au matériel demandé par chaque enseignant et il y a parfois un réajustement léger en septembre (cela concerne une seule classe cette année)

Incompréhension des enseignants pour la réclamation sur les parents accompagnateurs car ils ont tous été pris sauf une (par erreur). Rappel que les enseignants sont tout à fait en droit de prendre un parent plutôt qu'un autre sans avoir à se justifier. Si des parents sont plus habitués à encadrer des enfants par exemple.

Rappel : les enseignants n'ont absolument pas à se justifier sur leur méthode pédagogique. Seul l'inspection peut venir demander à un enseignant de se justifier sur ses choix pédagogiques, ses choix de manuels ou de méthodes.

Les parents d'élèves vont réaliser un document qui permettra à chaque parent d'élève de savoir quelle instance contacter pour quel problème et qui éclaircira les responsabilités de tous.

Le compte rendu sera sur le site de la mairie et sera envoyé par mail

### **Sou des écoles**

10 membres du bureau, dont 5 qui ont des enfants en CM2

Cette année, le sou peut faire la classe neige mais il risque de disparaître.

Date prochain conseil d'école :

Jeudi 17 mars 18h30

Lundi 13 juin 18h30